



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen



**Document complémentaire
au référentiel du BEPA
spécialité Travaux agricoles et conduite d'engins**

Document de travail septembre 2010

Sommaire

Ce document complémentaire du référentiel de diplôme est destiné aux équipes pédagogiques.

1. Présentation du BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins	3
2. Présentation des fiches compétences - SPS	3
3. Les fiches compétences du BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins	6
Annexe : Textes réglementaires, autres références et liste des BEPA du champ professionnel Productions végétales-agroéquipement	15

Ce document, qui réunit les fiches compétences relatives à l'emploi de conducteur d'engins agricoles, est complémentaire au référentiel du diplôme de BEPA. Il est indissociable de ce référentiel, qui est l'outil de référence des enseignants et doit être consulté dans sa globalité, quelle que soit leur spécialisation.

1. Présentation du BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins

Le Brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux agricoles et conduite d'engins du ministère chargé de l'agriculture relève du champ professionnel Productions végétales-agroéquipements.

Cette spécialité est rattachée à la spécialité Agroéquipements du baccalauréat professionnel.

Le BEPA est une certification intermédiaire qui s'inscrit dans un cursus de baccalauréat professionnel en 3 ans. Sa délivrance est indépendante de celle du bac pro.

Ce diplôme national atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et classé au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le référentiel du diplôme comporte :

- un référentiel professionnel qui caractérise les activités professionnelles des emplois de conducteur d'engins agricoles visés par le diplôme,
- et un référentiel de certification qui précise les capacités générales et professionnelles requises pour l'obtention du diplôme et donne le règlement d'examen.

Il peut être téléchargé sur le site chlorofil.fr

<http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications/textes-et-references-specifiques/bepa.html>

2. Présentation des fiches compétences

Les référentiels de diplômes sont des documents réglementaires destinés à être consultés ou utilisés par différentes catégories d'usagers : les enseignants, les personnes chargées de la gestion du système, les professionnels du secteur, les apprenants, les parents d'élèves... C'est pourquoi ces documents ne présentent que les éléments indispensables à ces usagers.

D'autres informations, utiles au travail des équipes pédagogiques tant pour préparer la formation que l'évaluation ou encore pour organiser les phases d'alternance, sont réunies sous forme de fiches appelées « fiches compétences » dans ce document complémentaire. Ces informations proviennent de la phase d'ingénierie qui a permis d'élaborer le référentiel professionnel du diplôme.

Les fiches compétences sont issues de l'analyse du travail et s'appuient sur le repérage de situations professionnelles *significatives*, reconnues par les professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) comme particulièrement révélatrices de la compétence¹.

Les situations et les ressources² décrites dans ces fiches ne constituent pas une liste exhaustive et certaines sont actualisables. Ont été retenues celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour

¹ Parmi les critères utilisés pour leur détermination peuvent être cités : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

² Le terme « ressources » est entendu au sens de tout ce sur quoi s'appuie le professionnel pour exercer avec compétence ses activités : les ressources peuvent être des connaissances (savoirs), des savoir-faire, des

exercer le métier dans une majorité de configurations observées. Une fiche est élaborée pour chaque champ de compétences suffisamment homogène pour être distingué. La liste des situations significatives et les champs de compétences correspondants figurent dans le référentiel professionnel du diplôme. Elle est reproduite dans ce document (page suivante).

Les fiches sont toutes structurées sur le même modèle³. Elles précisent pour chaque champ de compétences :

- des éléments de contexte : finalité du travail, responsabilité et autonomie du salarié, environnement de travail, indicateurs de réussite.
- les ressources à mobiliser pour mettre en œuvre efficacement les activités : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les fiches permettent d'appréhender la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

Utilisation des fiches compétences pour la formation et l'évaluation

Les fiches compétences donnent des indications aux équipes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, en particulier pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent aussi être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

comportements... dont la combinatoire permet la compétence. N'ont été retenues dans les fiches compétences que les « ressources » qui peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience. C'est pourquoi n'y figure aucune mention d'aptitudes ou de qualités personnelles.

³ Les définitions des rubriques des fiches compétences sont téléchargeables sur la même page internet que le référentiel et le document complémentaire.

Situations professionnelles significatives

L'analyse des emplois et l'analyse du travail effectuées pour élaborer le référentiel professionnel ont permis d'identifier un certain nombre de situations professionnelles significatives de la compétence (SPS). Ces situations ont été indiquées par les professionnels comme représentatives du cœur du métier. Elles sont peu nombreuses et elles mobilisent les compétences-clés nécessaires à l'exercice du métier.

Le tableau suivant, extrait du référentiel professionnel, présente les SPS des emplois visés par le BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins. Ces situations sont regroupées par champs de compétences selon la nature des compétences qu'elles mobilisent et la finalité visée.

Situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences		
Champ de compétences	SPS	Finalités
Communication et réaction en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prise de consignes ✓ Relations interpersonnelles durant l'activité ✓ Signalement des anomalies 	Contribuer au fonctionnement de l'entreprise en communiquant avec ses collègues et sa hiérarchie
Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail ✓ Vérification des dispositifs de sécurité et du respect de la réglementation ✓ Enregistrement des données relatives à l'activité 	Optimiser la réalisation du travail
Conduite de tracteurs et/ou d'automoteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conduite sur route ✓ Conduite en situation de travail 	Conduire les engins dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation.
Utilisation des matériels et équipements	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation d'un chantier ✓ Réalisation des travaux mécanisés (opération culturale, de traitement, de récolte...) 	Réaliser les travaux en vue d'un résultat optimum en respectant les prescriptions concernant le matériel, la sécurité et le respect de l'environnement
Entretien courant des matériels et équipements	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretien et rangement des matériels, outils et équipements ✓ Repérage des dysfonctionnements des matériels et outils 	Assurer la maintenance des matériels afin d'effectuer les travaux dans de bonnes conditions

3. Les fiches compétences du BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins

Champs de compétences du BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins

- 1. Communication et réaction en situation professionnelle**
- 2. Organisation du travail**
- 3. Conduite de tracteurs et/ou d'automoteurs**
- 4. Utilisation des matériels et équipements**
- 5. Entretien courant des matériels et équipements**

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, reproduite dans les pages suivantes.

1. Communication et réaction en situation professionnelle	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prise de consignes ✓ Relations interpersonnelles durant l'activité (équipe et clients) ✓ Signalement des anomalies
Finalité :	
Contribuer au fonctionnement de la vie professionnelle et sociale au sein de l'entreprise en communiquant avec ses collègues et sa hiérarchie.	
Responsabilité/autonomie :	
On attend du salarié qu'il réagisse de façon appropriée en fonction de ce qu'il reçoit comme information et de ce qu'il observe. Il connaît le périmètre de ses responsabilités et ses marges d'initiative.	
Environnement de travail :	
<p>Le salarié « conducteur d'engins agricoles » travaille dans le cadre d'une exploitation agricole, d'une CUMA ou d'une entreprise de travaux agricoles. Il exerce son activité sous l'autorité d'un chef d'équipe, d'un conducteur de travaux ou directement du chef d'entreprise. L'organisation du travail du travail varie selon la taille et le type d'organisme employeur. Le salarié travaille cependant le plus souvent en équipe (au minimum 2) et prend le plus souvent ses consignes le matin soit directement auprès du chef d'entreprise ou d'un chef d'équipe dans les entreprises ayant plusieurs salariés.</p> <p>Le salarié est en relation permanente avec son supérieur hiérarchique direct, souvent le chef d'équipe ou le chef de chantier.</p> <p>Il est en relation fréquente avec le client ou l'utilisateur avec lesquels il est amené à communiquer.</p> <p>Le salarié peut être amené à guider le travail d'ouvriers non qualifiés, de stagiaires ou d'apprentis et à encadrer un chantier à plusieurs pour des tâches précises et simples.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Compréhension et mise en œuvre des consignes reçues</p> <p>Réaction face à une situation dégradée, détection d'anomalies</p> <p>Régularité des échanges avec les interlocuteurs principaux</p>	
Savoir-faire et comportements professionnels	Savoirs
<p>S'exprimer oralement de façon claire et précise</p> <p>Comprendre des consignes orales ou transcrites sur différents types de supports</p> <p>Partager ses réflexions, demander des explications, rechercher des informations complémentaires</p> <p>Repérer et signaler les situations inhabituelles ou les anomalies en fonction de leur gravité estimée</p> <p>Auto-évaluer son travail et rendre compte du travail fait</p> <p>Associer à son travail et/ou guider des ouvriers non qualifiés, des apprentis ou des stagiaires le cas échéant</p>	<p>Règles fondamentales de la communication interpersonnelle</p> <p>Bases lexicales et grammaticales de l'expression écrite</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle</p> <p>Bases du fonctionnement d'une entreprise paysagère, d'une collectivité territoriale, d'une association, leurs caractéristiques générales en terme d'organisation</p> <p>Sources du droit : code du travail, conventions collectives...</p>

2. Organisation du travail

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail. - Vérification des dispositifs de sécurité et du respect de la réglementation - Enregistrement des données relatives à l'activité
Finalité :	
Optimiser la réalisation du travail.	
Responsabilité/ autonomie :	
<p>L'organisation du travail relève de la responsabilité de l'employeur. Le salarié doit quant à lui respecter toutes les consignes qui visent la protection de sa santé et de sa sécurité et celle des autres salariés et des tiers auquel il est confronté dans le cadre des travaux en prestation de service ou en CUMA. Il doit en outre tenir compte de toutes les réglementations et des règles de bonnes pratiques visant au respect de l'environnement.</p> <p>Il inscrit son activité dans le cadre général de l'organisation du travail de l'entreprise, en fonction des objectifs à court et moyen terme du ou des responsables.</p>	
Environnement de travail :	
<p>La délimitation des fonctions exercées par le salarié dépend du type de structure (groupement d'employeurs, CUMA, ETA) ou du système d'exploitation, de sa taille, de son mode de conduite, de son niveau de mécanisation...</p> <p>Pour ses activités quotidiennes, le salarié travaille seul ou en équipe restreinte. Dans le cas de chantiers nécessitant d'être à plusieurs, comme les récoltes, l'organisation ne relève pas de sa seule responsabilité. Le salarié est responsable de la qualité et de la régularité des enregistrements relatifs à son activité, conformément aux consignes reçues.</p> <p>La spécificité des conducteurs en ETA et de CUMA est de travailler pour le compte de donneurs d'ordre multiples, clients ou adhérents qui ne sont pas présents en permanence. Ceci demande au conducteur un travail en autonomie plus importante. De plus, cette situation implique une adaptabilité tant en ce qui concerne les conditions de réalisation du chantier, que les relations humaines.</p> <p>En fonction de la capacité d'autonomie appréciée par l'employeur (essentiellement fondée sur la confiance), les consignes sont données soit pour un jour, soit pour plusieurs jours.</p> <p>Enfin, le calendrier des travaux extérieurs est amené à être modifié de façon assez conséquente en fonction des variations climatiques.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect des procédures prédéfinies, adaptation à l'organisation du travail de l'entreprise</p> <p>Conformité de l'enchaînement des activités aux contraintes et aux objectifs définis pour la période considérée (jour, semaine, mois...)</p> <p>Remise en état des locaux et du matériel</p> <p>Adaptation de la gestion du temps consacré à la tâche ou l'activité</p> <p>Qualité des enregistrements</p>	
Savoir-faire et comportements professionnels	Savoirs
<p>Anticiper sur le déroulement d'un chantier pour préparer le matériel et les installations et raisonner son intervention pour un résultat optimal</p> <p>Identifier les risques encourus à son poste de travail et en tenir compte dans la préparation de son travail</p> <p>Estimer le temps global nécessaire pour chaque opération et respecter les horaires.</p> <p>Prendre en compte les conditions météorologiques</p> <p>Ranger les matériels en fin de chantier</p> <p>Éliminer les déchets selon la réglementation et/ou les procédures en vigueur sur l'exploitation</p> <p>Le cas échéant, prendre en compte le respect d'un cahier de charges dans l'organisation du travail</p> <p>Enregistrer des données sur différents supports (dont informatique)</p>	<p>Besoins en temps de travaux et principes généraux d'organisation du travail dans une exploitation agricole, une ETA, une CUMA</p> <p>Postures permettant une économie de l'effort</p> <p>Principaux risques professionnels, consignes et bonnes pratiques relatifs au secteur professionnel et au poste de travail</p> <p>Impact des activités sur l'environnement et conséquences sur l'organisation du travail</p> <p>Réglementation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail : principes généraux de la prévention des risques professionnels, démarche d'évaluation, droit de retrait et devoir d'alerte du salarié</p> <p>Notions de traçabilité, démarche et signes de qualité</p> <p>Principales réglementations ou cahiers des charges relatifs à l'enregistrement des pratiques</p>

3. Conduite de tracteurs et/ou automoteurs

Situations professionnelles significatives

- ✓ Conduite sur route
- ✓ Conduite en situation de travail

Finalité :

Conduire les engins dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation.

Responsabilité / autonomie :

Le chauffeur assure la conduite des engins qui lui ont été confiés par son employeur suivant les consignes de ce dernier ou de son représentant. Il conduit en totale autonomie mais peut aussi être amené à intervenir en coordination avec d'autres personnes dans le cas de déplacements sur route en convoi ou à l'occasion de réalisation de chantier par plusieurs intervenants.

Le chauffeur a l'entière responsabilité de la conduite de l'engin qui lui a été confié vis-à-vis du respect du code de la route. L'employeur a la responsabilité du respect de la réglementation et de l'établissement des mesures de prévention et de consignes si nécessaires pour que le salarié puisse travailler dans des conditions sûres.

Environnement de travail :

La conduite d'engins agricoles s'effectue sur route à l'occasion de l'acheminement du matériel sur les chantiers ou du retour au siège de l'exploitation, entreprise ou CUMA et en situation de travail. Dans ce dernier cas, la conduite de l'engin est associée au maniement d'outils ou d'équipements spécifiques attelés. Les matériels les plus couramment utilisés sont des tracteurs agricoles ou des engins automoteurs (ensileuses, moissonneuses-batteuses, pulvérisateurs...). On notera la part de plus en plus importante prise par l'automatisation de certaines fonctions liées à la conduite grâce aux équipements électroniques embarqués.

Les chauffeurs peuvent parfois également être amenés à manipuler des engins de chantier (type tractopelle), des engins de manutention ou des engins de levage.

Indicateurs de réussite :

- Consommation de carburant
- Etat général du matériel utilisé
- Adaptation du régime moteur aux différents types de travaux
- Temps de réalisation des opérations de conduite
- Respect des règles et normes de sécurité et du code de la route

Savoir-faire

Savoirs identifiés par les professionnels

Se situer sur un territoire (localisation d'un chantier, utilisation de cartes routières...)
 Adapter le poste de conduite à l'utilisateur (réglages)
 Utiliser les équipements de sécurité
 Effectuer les contrôles préalables au démarrage

Effectuer les diverses manœuvres d'un tracteur ou d'un automoteur, en marche avant et en marche arrière
 Utiliser les équipements d'aide à la conduite, de contrôle et d'asservissement (électronique embarquée, GPS...)
 Lire et interpréter les indications du tableau de bord
 Contrôler la liaison tracteur/outil
 Conduire l'ensemble tracteur/outil en sécurité et en prenant en compte les risques liés à la situation de travail (terrains en déclivité, situations exigeant le blocage de différentiel, circulation routière...)
 Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants et suspendre le travail
 Repérer les dysfonctionnements et informer le responsable

Technologie des matériels (tracteurs, automoteurs) et leur fonctionnement
 Notion de centre de gravité et risques associés
 Connaissances des procédures de vérification avant démarrage, des procédures de fin de travail
 Réglementation en matière de sécurité, de circulation
 Code de la route et risques spécifiques de la conduite sur route
 Règles de sécurité et risques spécifiques liés à l'utilisation de tracteurs et d'automoteurs
 Connaissance des risques professionnels
 Lecture d'une carte routière et principes de navigation au moyen du GPS

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Anticiper les pannes Réagir à un dysfonctionnement en toute autonomie, en particulier sur voirie Coordonner un convoi de matériel sur route Réagir de manière autonome pour résoudre les dysfonctionnements constatés à l'occasion des diverses vérifications.</p>	<p>Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir Prendre conscience du gabarit et du tonnage de l'engin qui est utilisé en fonction des environnements de conduite Adopter une conduite « en souplesse » du matériel, être calme et attentif Être conscient des conséquences humaines et/ou économiques liées au non respect des règles de sécurité sur un chantier Être prudent dans la manipulation des outils, des engins et des équipements Être rigoureux dans les contrôles visant à garantir sa sécurité et celle du matériel Être attentif et respectueux envers les autres usagers (conduite sur route) et les autres intervenants d'un chantier</p>

4. Utilisation des matériels et équipements

Situations professionnelles significatives

- ✓ Préparation d'un chantier
- ✓ Réalisation des travaux mécanisés : opération culturale, de traitement de récolte...

Finalité:

Réaliser les travaux en vue d'un résultat optimum en respectant les prescriptions concernant le matériel, la sécurité et le respect de l'environnement

Responsabilité / autonomie :

Le salarié réalise les travaux mécanisés à partir des consignes et du cahier des charges qui lui sont transmis par son employeur et/ou le donneur d'ordre (client dans le cas d'une prestation de service ou adhérent pour les travaux en CUMA). Le chauffeur est autonome dans son travail, mais il peut être amené à coordonner son action avec d'autres intervenants dans le cadre de chantiers collectifs (ensilage, semis...)

Son expérience et l'organisation du travail sur l'exploitation, l'ETA ou la CUMA, peuvent lui conférer une grande autonomie dans la conduite des activités, voire la coordination de certains chantiers collectifs, mais toujours sous la responsabilité avec l'employeur ou l'encadrant.

Environnement de travail :

Le chauffeur est très souvent seul, au volant de sa machine, sur le chantier où il intervient. En revanche, il doit prendre en compte la présence de tiers, soit parce qu'ils interviennent sur le même chantier, soit parce qu'ils sont donneurs d'ordre (clients d'ETA, adhérents de CUMA) et dans ce cas, souhaitent contrôler la qualité du travail effectué.

Les espaces dans lesquels sont amenés à évoluer les chauffeurs sont très différents d'un chantier à l'autre. Ces derniers doivent immédiatement en appréhender les « pièges » potentiels afin d'éviter les accidents : lignes électriques, entrées de champ, obstacles divers, déclivité du terrain, fossés...

Indicateurs de réussite :

Respect du cahier des charges défini par l'employeur et/ou le donneur d'ordre

Qualité et régularité du travail réalisé

Rapidité et précision d'exécution du chantier

Utilisation des équipements de protection individuels (EPI) et des équipements de protections réglementaires pour les matériels, respect des consignes de sécurité et d'hygiène

Etat général du matériel utilisé

Absence d'erreurs significatives

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Apprécier les conditions de réalisation du chantier (état du sol, humidité, déclivité, modifications des conditions climatiques...) et prendre la décision de réalisation adéquate en accord avec son employeur</p> <p>Apprécier en début de chantier et en cours d'exécution des travaux la qualité du travail réalisé par rapport aux consignes données et ajuster les réglages en conséquence</p> <p>Adapter la conduite en fonction des contraintes du milieu pour limiter les risques d'accident, de dégradation du matériel ou de dégâts sur le végétal</p> <p>Utiliser les systèmes d'aide à la conduite, d'asservissement et de contrôle (électronique embarquée, GPS...)</p> <p>Préparer les produits en suivant les consignes et réaliser l'application</p> <p>Réaliser les travaux du sol : travaux superficiels, labours, désherbage mécanique</p> <p>Réaliser les travaux de semis et épandage</p> <p>Réaliser la récolte et le transport des marchandises</p> <p>Respecter les règles environnementales : protection des cours d'eau, tri sélectif des emballages, etc.</p> <p>Respecter les règles d'hygiène dans le nettoyage des matériels et des locaux</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)</p> <p>Communiquer par des gestes appropriés lorsque cela n'est pas possible par la parole</p> <p>Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants, suspendre le travail et/ou réparer en autonomie et informer le responsable</p>	<p>Technologie des différents matériels et fonctionnement</p> <p>Connaissances des dispositifs de réglage, la position et le fonctionnement des sécurités</p> <p>Notions d'hydraulique, pneumatique, mécanique et de centre de gravité</p> <p>Réglementation en matière de sécurité en fonction des travaux : équipements de protection individuelle, réglementations, risques professionnels</p> <p>consignes de sécurité et bonnes pratiques (phrases de risques, pictogrammes, lecture d'étiquettes et de FDS)</p> <p>Notions d'agronomie</p> <p>Grandes catégories d'ennemis des cultures et moyens de lutte</p> <p>Impact des pratiques culturales sur l'environnement et la qualité des produits (bonnes pratiques et réglementations relatives à l'utilisation des produits phytosanitaires et à la conservation des sols)</p> <p>Techniques et rôle du travail du sol, action des matériels sur la structure des sols</p> <p>Rôle de la fertilisation d'entretien et techniques d'épandage</p> <p>Notion sur les opérations de récolte et de conditionnement des produits</p> <p>Bases de calcul (règle de 3) pour le calcul des doses et les formules de réglage des matériels</p> <p>Connaissance des risques professionnels</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements</p> <p>Assurer la réalisation des travaux ayant une incidence forte sur le résultat final du cycle de production (traitements, moissons...)</p> <p>Repérer une situation critique, transmettre l'information, et éventuellement formuler des propositions</p> <p>Assurer la coordination d'un chantier</p> <p>Intégrer des cahiers des charges différents en fonction de donneurs d'ordre divers (clients en ETA, adhérents en CUMA)</p> <p>S'intégrer dans une équipe de travail dans le cas de chantiers réalisés par plusieurs intervenants</p>	<p>Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir</p> <p>Etre ponctuel, à l'écoute du donneur d'ordre et faire preuve de discrétion</p> <p>Etre conscient des conséquences humaines et/ou économiques du non respect des règles de sécurité à l'occasion des problèmes rencontrés au cours de la réalisation des différents chantiers</p> <p>Etre prudent dans la manipulation des outils, des engins et des équipements</p> <p>Etre rigoureux dans les contrôles visant à garantir sa sécurité et celle du matériel</p> <p>Veiller en permanence au respect des règles de sécurité, d'hygiène et de prévention des risques professionnels</p>

5. Entretien courant des matériels et équipements

Situations professionnelles significatives

- ✓ Entretien et rangement des matériels, outils et équipements
- ✓ Repérage des dysfonctionnements des matériels et outils

Finalité :

Assurer la maintenance des matériels afin d'effectuer les travaux dans de bonnes conditions.

Responsabilité / Autonomie :

Pour effectuer les opérations courantes d'entretien, le conducteur organise son planning en fonction de la programmation des travaux mécanisés qui lui a été communiquée. Certaines périodes creuses ou d'intempéries peuvent être mises à profit pour réaliser des interventions d'entretien plus importantes.

Dans certaines entreprises, chaque chauffeur est responsable de l'entretien du (ou des) engin(s) qui lui a (ont) été affecté(s).

Le conducteur peut être associé à des travaux de mécanique dépassant la maintenance de 1er niveau. Dans ce cas, il agit en qualité d'assistant (et sous la responsabilité) du mécanicien (ou du chef d'atelier) de l'entreprise ou de la CUMA.

Son expérience et l'organisation du travail peuvent lui conférer une grande autonomie dans la conduite des activités, mais sous la responsabilité de l'employeur ou de l'encadrant.

Environnement de travail :

L'entretien et la maintenance de premier niveau s'effectuent en priorité dans l'atelier de l'exploitation, de l'entreprise ou de la CUMA.

Dans le cas de chantiers itinérants, notamment dans le cas de travaux de prestation de services ou en CUMA, certaines opérations d'entretien peuvent se dérouler sur le lieu du chantier.

Indicateurs de réussite :

Utilisation des équipements de protection individuels (EPI) et des équipements de protections réglementaires pour les matériels

Pertinence des diagnostics

Fréquence des pannes et des remplacements de pièces mécaniques

Propreté et ordonnancement des locaux et du matériel.

Etat général du matériel

Respect de la sécurité, des bonnes pratiques et des règles environnementales : voisinage, cours d'eau, dosages, respect des consignes d'utilisation des matériels

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Prendre connaissance des dysfonctionnements repérés lors de la saison et consignés sur un tableau ou carnet de bord</p> <p>Réaliser un premier diagnostic et évaluer les réparations à réaliser</p> <p>Inventorier les fournitures nécessaires et vérifier leur disponibilité et informer le responsable si nécessaire</p> <p>S'approprier les préconisations d'une notice d'entretien</p> <p>Utiliser les outils de manutention et de levage et les équipements d'accès</p> <p>Caler les machines en réparation en sécurisant les parties démontées</p> <p>Organiser et adapter son poste de travail</p> <p>Réaliser les opérations d'entretien, de nettoyage et de contrôle quotidiens et périodiques : graissage ; contrôle des niveaux et des pressions, vidange, changement de consommable, lavage...</p> <p>Réaliser des travaux simples d'atelier : découpage des métaux, meulage, soudage</p> <p>Effectuer le remplacement des pièces défectueuses (hors électronique et hydraulique)</p> <p>Respecter les procédures d'entretien suivant le livret du constructeur</p> <p>Respecter les règles environnementales : protection des cours d'eau, tri sélectif des emballages</p> <p>Respecter les règles d'hygiène dans le nettoyage des matériels et des locaux</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)</p> <p>Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants, suspendre le travail et/ou réparer en autonomie et informer le responsable</p>	<p>Repérage et fonction des différents organes des matériels (tracteurs, automoteurs, outils)</p> <p>Types d'outils présents dans un atelier et fonctionnement</p> <p>Equipements et organisation de base de l'atelier</p> <p>Procédures d'entretien : niveaux, vidange, filtres, roues, pression des pneus, état de la batterie, feux et clignotants, état et changement de courroie, de pièces d'usure...</p> <p>Lubrifiants et carburants (rôle, usage et élimination)</p> <p>Notions d'hydraulique, pneumatique, mécanique</p> <p>Technique élémentaire de soudure</p> <p>Travail du fer</p> <p>Notions de mécanique</p> <p>Consignes et points d'entretien courant des matériels (tracteurs, automoteurs, outils)</p> <p>Réglementation en matière de stockage et de transport des matières dangereuses (carburants, engrais, produits phytosanitaires)</p> <p>Règles de sécurité et connaissance des EPI adaptés aux divers travaux</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Anticiper les pannes et/ou problèmes techniques</p> <p>Apprécier l'état d'usure d'une pièce</p> <p>Réaliser des opérations mécaniques complexes</p> <p>Gérer en autonomie la maintenance et la révision d'un matériel ou d'un équipement.</p>	<p>Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir</p> <p>Appréhender les risques engendrés par chaque geste technique</p> <p>Veiller au respect de la propreté et à l'hygiène des locaux</p> <p>Respecter la gestion de l'espace et l'organisation de l'atelier</p> <p>Etre prudent dans la manipulation des outils et des équipements</p> <p>Respecter le règlement intérieur et les règles internes à l'entreprise</p> <p>Etre rigoureux pour les contrôles visant à garantir sa sécurité et celle du matériel</p>

Annexe : Textes réglementaires, autres références et liste des BEPA du champ professionnel Productions végétales - agroéquipements

⇒ Décret n° 2009-1007 du 24 août 2009 portant règlement général du brevet d'études professionnelles agricoles.

⇒ Arrêté du 17 juillet 2009 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux agricoles et conduite d'engins.

⇒ NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2009-2100 - Date: 01 octobre 2009

Modalités de mise en œuvre des contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs de l'épreuve E1 du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles rénové accessible en cours de cursus du baccalauréat professionnel, pour les candidats ayant accès aux épreuves organisées selon la modalité du contrôle en cours de formation.

⇒ NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2009-2112 du 12 novembre 2009

Modalités de mise en œuvre des contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs des épreuves E2 et E3 des spécialités du champ professionnel « Productions végétales - agroéquipement » du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles accessible en cours de cursus du baccalauréat professionnel, pour les candidats ayant accès aux épreuves organisées selon la modalité du contrôle en cours de formation

⇒ CIRCULAIRE DGER/POFE/N2008-2003 du 23 janvier 2008 Recommandations pédagogiques concernant le renforcement de l'enseignement relatif aux produits phytosanitaires, notamment en matière de préservation de la santé et de l'environnement.

⇒ Références des B2i Collège et Lycée (cf. capacité C 4 du référentiel de certification : Utiliser les technologies de l'information et de la communication en autonomie et de manière responsable).

<http://www.b2i.education.fr/index.php>

⇒ Prévention des risques professionnels : la réglementation évolue en permanence. On se référera actuellement au code du travail, partie réglementaire, livre deuxième, réglementation du travail, titre III hygiène, sécurité, conditions de travail, chapitre III sécurité. Pour suivre les évolutions, notamment réglementaires, on peut consulter le site de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

<http://www.inrs.fr/>

Autres BEPA du champ professionnel

Brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux horticoles

Brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux de la vigne et du vin